

Du Vingt huit Juillet 1874

an mil huit cent soixante-onze, à huit heures du soir.

ACTE DE DÉCÈS de Joseph André Bonel, né en son pays de

Marie Marguerite Batten et Jean de Hozabert Bonel, décédé

le Vingt huitième à quatre heures du soir, profession

d'ouvrier, âgé de quatre-vingt-trois ans, né à La Garenne

département d'Orvèze, domicilié à La Garenne

fil de feu Pierre Pascal Bonel, vivant, et d'Anne, veuve de

à La Garenne, et de feu Jeanne Boyer, son épouse, sans postérité.

Sur la déclaration à moi faite par Pierre Mousson, domicilié à La Garenne,

âgé de cinquante-quatre ans, profession de menuisier, et par

qui a dit être le père du défunt, et par

âgé de cinquante-cinq ans, profession de propriétaire, qui a dit être le frère du défunt.

domicilié à La Garenne.

Et ont les déclarants, signé.

Constaté, suivant la loi par moi

Joseph France, adjoint délégué par

replaçant les fonctions d'Officier de l'état civil, après m'être assuré du décès, et lecture du

présent acte a été donnée aux déclarants.

Du Vingt huit Juillet 1874 an mil huit cent soixante-onze, à trois heures du soir.

ACTE DE DÉCÈS de Charles Joseph Maurice Paul, célibataire

le Vingt huit à sept heures du soir, profession

d'ouvrier, âgé de quatre-vingt-trois ans, né à La Garenne

département d'Orvèze, domicilié à La Garenne

fil de Augustin Maurice Paul, et de Jeanne Giraud, son épouse,

catholique, domiciliés au dit La Garenne.

Sur la déclaration à moi faite par Pierre Mousson, domicilié à La Garenne,

âgé de cinquante-quatre ans, profession de menuisier, et par

qui a dit être le père du défunt, et par

âgé de cinquante-cinq ans, profession de propriétaire, qui a dit être le frère du défunt.

domicilié à La Garenne.

Et ont les déclarants, signé.

Constaté, suivant la loi par moi

Joseph France, adjoint délégué par

replaçant les fonctions d'Officier de l'état civil, après m'être assuré du décès, et lecture du

présent acte a été donnée aux déclarants.

Du Dix huit Juillet 1874

an mil huit cent soixante-onze, à huit heures du soir.

ACTE DE DÉCÈS de Pierre Jean Dominique Cardito,

le Vingt huit à neuf heures du soir, profession

d'ouvrier, âgé de cinquante ans, né à La Garenne

département d'Orvèze, domicilié à La Garenne

fil de Antoine Cardito, carrier, et de Marie

à La Garenne, et de Marie Sinsaine, son épouse,

catholique, domiciliés au dit La Garenne.

Sur la déclaration à moi faite par Pierre Mousson, domicilié à La Garenne,

âgé de cinquante-quatre ans, profession de menuisier, et par

qui a dit être le père du défunt, et par

âgé de cinquante-cinq ans, profession de propriétaire, qui a dit être le frère du défunt.

domicilié à La Garenne.

Et ont les déclarants, signé.

Constaté, suivant la loi par moi

Joseph France, adjoint délégué par

replaçant les fonctions d'Officier de l'état civil, après m'être assuré du décès, et lecture du

présent acte a été donnée aux déclarants.

Du Vingt huit Juillet 1874 an mil huit cent soixante-onze, à cinq heures du soir.

ACTE DE DÉCÈS de Marin Victor Rimband, célibataire

le Vingt huit à sept heures du soir, profession

d'ouvrier, âgé de quatre-vingt-trois ans, né à La Garenne

département d'Orvèze, domicilié à La Garenne

fil de Paulin Victor Rimband, et de Marie Victor, son épouse,

catholique, domiciliés au dit La Garenne.

Sur la déclaration à moi faite par Pierre Mousson, domicilié à La Garenne,

âgé de cinquante-quatre ans, profession de menuisier, et par

qui a dit être le père du défunt, et par

âgé de cinquante-cinq ans, profession de propriétaire, qui a dit être le frère du défunt.

domicilié à La Garenne.

Et ont les déclarants, signé.

Constaté, suivant la loi par moi

Joseph France, adjoint délégué par

replaçant les fonctions d'Officier de l'état civil, après m'être assuré du décès, et lecture du

présent acte a été donnée aux déclarants.